

APRADIS PREPARATION AUX CONCOURS SOCIAUX/MEDICO-SOCIAUX



EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE – ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL
ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL – EDUCATEUR SPECIALISE – EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS
MONITEUR EDUCATEUR – TECHNICIEN DE L'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE

Se préparer aux métiers des secteurs social et médico-social avec l'APRADIS, c'est choisir une formation adaptée, de qualité et adopter la bonne stratégie pour réussir les concours d'entrée en écoles de travail social.

■ OBJECTIF ET DEROULEMENT DE LA PREPA-CONCOURS

Son objectif est d'acquérir les connaissances générales et la méthodologie requises aux concours présentés, mieux connaître le métier choisi par la pratique de terrain, et s'entraîner à l'oral comme à l'écrit de façon à mieux appréhender les épreuves de sélection des concours.

La formation se déroule sur 5 mois et comprend :

300 H de cours théoriques en centre (à raison de 30H/semaine).

280 H en entreprise (réparties sur 2 périodes de stage de 4 semaines)

Lieux de l'action : Amiens – Beauvais – Laon – Saint-Quentin

■ PROGRAMME DE LA PREPA-CONCOURS

↳ Module 1 : Remise à niveau – consolidation des acquis	120 h
- Option 1 : remise à niveau : techniques de productions écrites, Ateliers d'écriture et d'expression, concours blancs écrits	
- Option 2 : consolidation des acquis : veille informationnelle, Ateliers d'écriture et d'expression, revue de presse	
↳ Module 2 : Préparation aux épreuves d'admission des concours	120 h
- Culture générale	
- Techniques orales	
- Entraînements – Concours blancs	
↳ Module 3 : Connaissance du métier et du secteur professionnel	340 h
- Culture professionnelle	
- Stage en entreprise	

■ MODALITES D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1^{er} mars sur le site Internet de l'APRADIS :

www.apradis.eu

Conditions d'accès : un dossier d'inscription est à compléter et renvoyer à l'APRADIS. Le candidat sera reçu pour un entretien oral de quinze à vingt minutes avec un formateur permanent. Cet entretien vise à vérifier le projet professionnel du candidat, les modalités de financement de la formation et les documents attestant les diplômes acquis.

Coût : Le montant global de l'action s'élève à **1650 € TTC** en cas de financement par le stagiaire (Tarif forfaitaire). Possibilité de paiement en 5 fois sans frais. Le règlement de 30 % de cette somme sera demandé au moment de l'inscription définitive. Autre financement de l'action : nous contacter.

Le métier d'éducateur technique spécialisé

L'educateur technique spécialisé contribue à l'intégration sociale et à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap ou en difficulté, par l'encadrement d'activités techniques : de sensibilisation, de préformation, de formation, de production et d'occupation au cours d'une prise en charge éducative et sociale. Il intervient auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes, d'adultes vieillissants : en situation de handicap, en situation de dépendance, en souffrance physique ou psychique, en difficulté sociale et familiale, en voie d'exclusion, inscrits dans un processus d'insertion ou de réinsertion. L'educateur technique spécialisé exerce ses fonctions dans des établissements et services sanitaires, sociaux et médico-sociaux, dans les entreprises de travail ordinaire et protégé, ou dans des dispositifs d'insertion des secteurs publics et privés lucratifs et non lucratifs.

■ LE CONCOURS D'ENTREE EN INSTITUT DE FORMATION D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

A titre indicatif, à l'APRADIS :

Une épreuve orale d'admission: entretien avec un jury de deux personnes, composé au moins d'un professionnel du secteur (durée : 20 mn – note sur 20) L'objectif de cet entretien est une évaluation des aptitudes et des motivations à exercer la profession d'Educateur Technique Spécialisé, et à entreprendre la Formation.

■ LA FORMATION D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE

La formation préparant au diplôme d'Etat d'educateur technique spécialisé est dispensée sur une durée maximale de trois ans. Elle comporte 1 200 heures d'enseignement théorique et 1 960 heures (56 semaines) de formation pratique couvrant quatre domaines de compétences :

DC 1 : accompagnement social et éducatif spécialisé : 350 heures

DC 2 : conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé : 450 heures

DC 3 : communication professionnelle : 200 heures

DC 4 : dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux : 200 heures

■ LES INSTITUTS DE FORMATION D'EDUCATEUR TECHNIQUE SPECIALISE DANS LA REGION HAUTS-DE-FRANCE

<p>Amiens - APRADIS 6/12 rue des deux ponts 80044 AMIENS CEDEX Tél : 03.22.66.33.99 www.apradis.eu</p>	<p>Grande-Synthe - IRTS Parc de l'Etoile Rue Galilée 59 760 GRANDE-SYNTHE Tél. : 03 28 24 51 30 www.irtsnpc.fr</p>	<p>Valenciennes - IRTS 35 rue Ernest Macarez 59 300 VALENCIENNES Tél. : 03 27 42 40 97 www.irtsnpc.fr</p>
<p>Loos - IRTS rue Ambroise Paré BP 71 59373 - Loos cedex Tél : 03 20 62 53 70 www.artsnpc.asso.fr/</p>	<p>Arras - IRTS 5 rue Maurice Schumann - BP 20 755 62 031 ARRAS Tél. : 03 21 24 09 09 www.irtsnpc.fr</p>	<p>Etaples - IRTS Boulevard Lefebvre 62 630 ÉTAPLES Tél. : 03 21 89 97 00 www.irtsnpc.fr</p>

■ LES TEXTES DE REFERENCE : arrêté du 22 août 2018.

Vous souhaitez en savoir plus ...

Connectez-vous sur le site du Ministère des Affaires sociales et de la Santé :

http://www.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/educateur-technique-specialise_masque-dgcs.pdf